

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATELLERAULT

DU JEUDI 27 MAI 2010

n° 34

Rapporteur : **Monsieur Gilles MAUDUIT**

**OBJET : Aliénation de matériels – sortie de l'inventaire**

Mesdames, Messieurs,

*La commune a récemment remplacé certains de ses matériels mis hors service compte tenu de leur état mécanique.*

*Ces matériels doivent être vendus, soit en l'état, le coût de remise en état restant à la charge de l'acquéreur, soit à la ferraille.*

\* \* \* \* \*

**VU** l'instruction budgétaire M14,

**VU** la circulaire interministérielle CD 6955 du 31.12.96 relative à l'inventaire des actifs

**CONSIDERANT** que certains matériels sont devenus obsolètes,

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de sortir ces véhicules de l'inventaire,

Le Conseil Municipal, ayant délibéré, décide :

– de donner un avis favorable pour la réforme des matériels suivants mis hors service compte tenu de leur état mécanique,

Véhicules	Immatriculation	Année de mise en service	N° Inventaire
Compresseur Atlas Copco	8324 RQ 86	1988	SE3410VI880005
Compresseur Holman	1560 SE 86	1989	
Camion RENAULT	5196 RD 86	1984	SE3410V1840017

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier,

Les recettes correspondantes seront versées sur le compte budgétaire

**UNANIMITE**

Certifiée exécutoire  
Par le maire de la ville de Châtellerault  
Transmis à la sous préfecture, le 7 juin 2010  
Publié en mairie le 1er juin 2010

Pour ampliation,  
Pour le maire et par délégation,  
Le directeur général adjoint des services  
Philippe Turbault